

**SECTION****MESSAGERIES****PRESSTALIS**

## La direction générale de Presstalis bloque la distribution des quotidiens !

L'absence de la presse quotidienne nationale dans les points de vente est toujours regrettable, voire révoltante quand celle-ci est la conséquence de comportements irresponsables.

Ce n'est assurément pas la faute des ouvriers de Presstalis (ex NMPP) qui accomplissent leur tâche au service de la distribution des journaux avec dévotion et ténacité.

Aujourd'hui, le Syndicat de la presse quotidienne nationale pourrait adresser une « *Lettre ouverte à ceux qui veulent tuer la Presse quotidienne* » comme il l'a fait le 11 juin 2008 pour stigmatiser le conflit social aux NMPP.

Cette lettre ouverte serait bien sûr adressée en toute logique à cette poignée d'irresponsables qui depuis trois mois « brûlent » les accords afin de faire passer en force des mesures soi-disant urgentes. Il n'y a pas de mesures urgentes à moins de vouloir éradiquer les ouvriers des messageries et instaurer la précarité sous l'égide de la société de logistique Géodis.

C'est certain, il y a une poignée d'irresponsables à Presstalis notamment au sein de la direction générale et des directions d'établissement.

La situation actuelle à Presstalis (ex NMPP) témoigne du peu d'attachement qu'ont ces personnes pour la presse et son système de distribution.

A la veille de la communication du rapport Mettling - ayant trait à la rénovation du système de distribution de la presse - les responsables de Presstalis s'obstinent à vouloir prendre des décisions avant l'heure pour étoffer semble-t-il leur CV.

Bruno Mettling, haut fonctionnaire de Bercy, auquel le premier ministre a confié la mission d'étude sur la première société française de messagerie de presse avait pourtant tenu à ce que ses travaux restent confidentiels jusqu'à la date de leur communication officielle. .../



/...

Les responsables de Presstalis ont apparemment « lu » avant le Premier ministre le contenu de ce rapport et anticipé les décisions des coopératives de presse qui devraient être prises dans le mois suivant la présentation du rapport devant le conseil de gérance de Presstalis.

Ainsi, la direction de Presstalis entend « *confirmer et consolider l'objectif* » de ce rapport en supprimant des postes dans la filière des quotidiens. Forts de leur « clairvoyance » que nous aurions, au demeurant, apprécié par le passé, ils remettent en cause un accord signé en juillet 2009 qui instituait les organisations du travail et l'effectif y afférent pour le Centre de Traitement des Quotidiens (CTQ) à Gonesse

Imposture ou délit « d'initié » ? La direction générale de Presstalis agit de toute manière en toute illégalité dans la mesure où elle ne respecte pas ses engagements valablement actés et déposés dans les institutions administratives compétentes en la matière

Pour notre part, nous ne céderons pas à l'autocratie d'un groupuscule qui remet en cause les règles conventionnelles et les usages qui ont toujours eu cours aux NMPP.

Les acteurs de la presse ont toute latitude pour agir dans l'intérêt général. Aussi, nous leur demandons d'intervenir énergiquement auprès des personnes qui ont le pouvoir de **suspendre les mesures hors accords et de respecter ces derniers conformément à la législation du travail.**

**Leurs comportements sont en train de tuer la presse. Arrêtez-les ! Arrêtez-les tout de suite !**

Gonesse, le 29 mars 2010